



À La Corpo, le grand bal du harcèlement

Organisatrice d'un des plus grands événements étudiants en France, La Corpo Lyon 3 est l'association de référence de la faculté de droit de l'université Jean Moulin. La récente annulation de son bal du droit a provoqué des remous : dans ce contexte, deux anciennes membres de l'association portent devant les instances disciplinaires un dossier, que *Tribune de Lyon* a pu consulter, pour dénoncer des « dérives sectaires » et des faits de harcèlement.

La musique du bar étudiant est un peu trop forte, mais qu'à cela ne tienne, elle haussera la voix. « Avec un dossier pareil, je suis prête à devenir avocate », déclare Alice en ouvrant le PDF sur la tablette posée devant son cappuccino. Le document fait 30 pages et compile, avec une précision de juriste, un ensemble de témoignages visant à documenter des faits de harcèlement, de violences et de discriminations au sein de l'association étudiante La Corpo Lyon 3. Alice de Gaudart d'Allaines a 20 ans et est étudiante en licence de droit, sur le campus de la Manufacture des Tabacs (Lyon 8^e). Ancienne membre de La Corpo, elle a monté ce dossier pendant des mois avec l'aide d'autres victimes, à grand renfort de captures d'écrans compromettantes et d'articles de lois, mais aussi d'un ensemble de solutions adressées à la présidence de l'université.

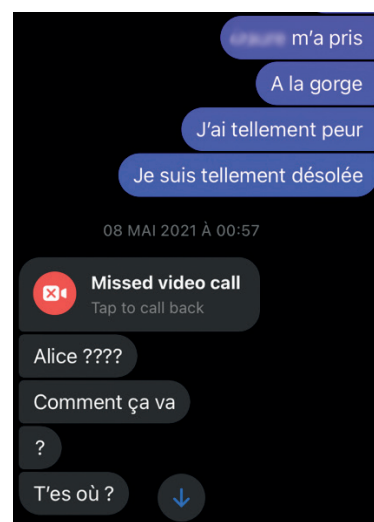
Ce jour-là, elle est accompagnée de Camille, elle aussi ancienne de La Corpo. Bien que membres de la même association étudiante, qui regroupe une quarantaine de membres actifs, les deux jeunes femmes ne se connaissaient pas vraiment avant de se retrouver autour de ce dossier. Elles parlent aujourd'hui d'une seule et même voix. « On a répertoire plein d'actes pénalement répréhensibles et des abus de pouvoir qui pèsent au quotidien », assurent-elles.

L'affaire du bal du droit. Pour comprendre leur démarche, il faut rembobiner un peu. La Corpo est l'association historique de la faculté de droit de Lyon 3. Elle s'est retrouvée sous le feu des projecteurs lyonnais et nationaux ce printemps à cause de l'annulation de la 84^e édition de son événement emblématique, le bal

du droit. Pour un budget total de 120 000 euros, le gala compte un listing de près de 2000 invités. Cette année, les membres du bureau ont établi une autre liste – censée rester interne – d'une quinzaine de *persona non grata*, interdites de fête. L'une d'elles a même reçu un carton de « désinvitation ». Informé de cette liste, le président de l'université Éric Carpano a immédiatement annulé les festivités.

« Dans les circonstances présentes, le risque de trouble à l'ordre public est manifeste et les conditions d'organisation de ce bal dans la paix et la sérénité ne sont plus réunies. [...] J'ai donc pris la décision d'annuler la tenue de cet événement au sein de nos locaux et je retire aux organisateurs le soutien moral et matériel qui prévalait jusqu'à aujourd'hui », écrit-il dans un mail adressé à l'ensemble du personnel et des étudiants de la fac, daté du 15 avril.

« Climat de surveillance permanente ». Toutes les hypothèses circulent alors : il s'agirait d'une liste à caractère raciste, puis on évoque finalement un ensemble d'individus « susceptibles de causer un trouble à l'ordre public » car ils seraient montés sur les toits lors de la précédente édition. Bertrand Malatray, ancien membre de La Corpo encore très investi et coorganisateur du bal depuis 2006, tente surtout de relativiser : « Il y avait Joe Biden et ●●●



Dans les couloirs de la Manufacture des Tabacs, Lyon 8^e.

●●● Vladimir Poutine dans la liste. Le reste, ce sont des petites histoires, des petites guéguerres qui ont nécessité l'intervention de la sécurité de l'université. Ça n'était qu'une mauvaise blague, on s'excuse, ça ne rentre pas dans les valeurs de fraternité que l'on se doit d'avoir.» Après un recours au recteur et avoir tout tenté pour maintenir le bal, la cérémonie aura finalement lieu au restaurant Selcius dans le quartier de Confluence (Lyon 2^e), ce vendredi 13 mai.

Pourtant, pour Camille et Alice, le sujet n'est pas clos, et n'a rien à voir avec la sécurité ou une blague potache d'étudiants. Les deux jeunes femmes confirment d'ailleurs être inscrites sur la liste aux côtés de Jean-Arnaud Niepceron, président du BDE de l'IAE de Lyon 3 en procès avec l'actuelle présidente de La Corpo, Élodie Marquet, et d'une autre étudiante qui dénonce de son côté un «climat de surveillance permanente» au sein de l'association. Derrière l'affaire du bal du droit, ce sont en réalité des faits bien plus établis et permanents qui sont reprochés à La Corpo et à ses dirigeants et, notamment, un faisceau d'accusations autour de faits de harcèlement sexuel.

«J'ai été agressée par [nom] devant mes potes. Personne n'a réagit
Et ça c'est la version courte que je te fais
Je peux plus attendre
Je dois me défendre pqq sinon ça arrêtera jamais
Et aujourd'hui j'ai jamais autant préféré ne plus être que vivre ce que je vis
Et je peux pas les laisser me faire ça

Étouffé. Alice décrit ainsi, à son arrivée dans l'association en première année de licence, «un climat malsain, du harcèlement sexuel interne». Selon les deux jeunes femmes, plusieurs cas d'agressions

sexuelles auraient été dénoncés au sein de l'association, systématiquement étouffés par une épaisse loi du silence. «C'est toujours la même réponse : une réunion pour décider d'exclure le membre problématique, mais ne surtout pas aller en parler à d'autres ou alerter plus haut. L'idée, c'est que ça reste en interne», détaille Camille. Elle nous confie que l'un d'eux, un membre du bureau, a ainsi été sommé de ne pas se présenter au bal.

Pressions. Alice raconte même qu'elle a fini par coucher avec un garçon «sous la pression», dit-elle, et alors qu'elle n'en avait pas du tout envie. «On a toutes les deux été victimes de ça. Encore aujourd'hui, ma vision du consentement est erronée», raconte la jeune femme. De soirées en bizutages, les situations pèsent parfois lourdement. «On te force à boire. Il y a des bizutages tout le temps, et si tu ne bois pas, tu te fais pointer du doigt», raconte la jeune femme. Camille détaille le jour de son «baptême», où on l'a fait boire deux bouteilles de vin rouge jusqu'à ce qu'elle frôle le coma éthylique : «J'ai été saoule pendant 72 heures et mes parents m'ont défoncée. C'était dur. Les "grands", ça les a fait rire. À 18 ans, je me suis retrouvée à boire pour les faire rire.» Les «grands», ce sont d'anciens membres de La Corpo qui gravitent autour du bureau et participent à toutes les soirées. «Il y a beaucoup d'anciens qui ont 35-40 ans et qui draguent des jeunes de 20 ans, témoigne Alice ; une fois, l'un d'eux a été tellement insistant lors d'une soirée que j'ai dû aller laisser passer quelques larmes dans les toilettes tellement ça m'angoissait.»

Plus largement, les deux étudiantes décrivent un fonctionnement clanique, racontent des reproches incessants pour des retards, l'utilisation des données personnelles pour mettre la pression sur un vote, l'obligation

de banaliser toute une semaine de cours pour organiser des événements. «*Avant, c'était prestigieux et formateur pour la vie professionnelle de faire partie de cette association. Mais depuis quelque temps, il y a vraiment de grosses dérives. La présidente a pris la grosse tête et instauré une ambiance dictatoriale*», explique Camille.

Violences psychologiques. À l'appui, l'étudiante évoque sa propre histoire au sein de l'association, où elle explique avoir été harcelée pendant près de six mois entre mars et juillet 2021, à la suite d'une dispute avec la présidente, Élodie Marquet, pourtant son amie à l'époque. «*Elle a vrillé. Je recevais une dizaine de messages d'insultes, odieux, tous les jours.*» Dans le même temps, son frère fait face à de graves problèmes de santé, et elle prend ses distances. «*En réaction, elle m'a fait espionner à la fac, je recevais des textos, des messages sur Messenger et sur Instagram.*» On lui impose aussi de suivre en visio une conférence sur les violences sexuelles, «*un sujet sensible*» pour elle. Pire, elle reçoit un jour «*une trentaine de messages*» pour exiger qu'elle assiste à une réunion sur son propre cas. C'est la goutte d'eau. Sur les conseils de ses proches, elle ne s'y présente pas, et quitte La Corpo.

«*La présidente me disait que tout était de ma faute. J'angoissais d'aller à la fac, j'ai raté mes partiels, je tremblais tout le temps, j'ai perdu beaucoup de poids*», détaille la jeune femme. Dans sa voix, l'émotion est encore palpable. Lorsqu'elle sollicite l'aide de son parrain d'association, Bertrand Malatray, avec l'intention de porter plainte pour harcèlement, «*il m'a passé la pommade en me parlant d'histoires personnelles et en me disant de ne pas mêler la justice à ça*». Contactée, Élodie Marquet n'a pas souhaité répondre à notre demande d'interview. Elle mentionne toutefois «*un contexte toujours plus dur*» et fait part de sa surprise : «*en aucun cas le harcèlement n'est toléré par le bureau ou les membres de l'association*». Bertrand Malatray pointe, lui, «*des problématiques individuelles*».

«**On était sous emprise**». Outre les «*violences psychologiques*» relatées par Camille, Alice fait aussi état d'une agression physique, lors d'une soirée de La Corpo. Une dispute qui tourne mal sous l'effet de l'alcool, et la jeune femme se retrouve prise à la gorge à trois reprises par une membre de l'association. Plusieurs témoins racontent la même scène. La présidente assure alors à Alice qu'elle réglera ça en interne et que son agresseuse ne sera jamais nommée au bureau. Elle fera finalement l'inverse, plaçant Alice dans une position «*insupportable*». À son tour de quitter le navire. «*La loi du silence, c'est une pratique collective. Si quelqu'un se faisait à nouveau agresser comme je l'ai été, ce serait couvert par tous les membres. Je me permets d'insister, car on est quand même en train de former les avocats, juristes et juges de demain*», analyse-t-elle.

Sauf qu'avant de devenir magistrat, il faut passer par la case examens. Lorsqu'on arrive à La Corpo en

première année de licence, fraîchement sorti du lycée, «*le discours, c'est de toujours faire passer les études en premier*», explique Aurélia*. Mais dans les faits, c'est plus compliqué. Elle raconte aussi un «*climat tendu*», des reproches permanents et des «*humiliations et pressions devant tout le monde en réunion*». Après avoir été «*très investie et très active*» dans plusieurs projets au sein de La Corpo, elle est «*supprimée des groupes de discussion et démise de ses fonctions*» à cause de quelques retards. Au moment où la goutte d'eau fait déborder le vase, on la culpabilise de partir, «*j'ai été rabaissée pendant des mois et pour les autres membres, tout était de ma faute*», décrit-elle.

Camille confirme : «*On nous incite à faire passer l'associatif avant nos études. Il faut être là tout le temps. Quand je suis arrivée, ils avaient tous redoublé.*» Alice a raté un semestre ; une fois partie de l'association, sa moyenne est remontée à 16/20. «*Au final, ce qui a sauvé mon année, c'est la Covid*», sourit-elle. Après son agression, elle s'est mise au karaté, «*et aussi au taekwondo, à l'aïkido à la self-défense, j'ai tout fait ! Depuis que je suis partie, je me suis fait plein de potes et j'ai appris ce que c'était de vivre une vraie vie étudiante*». Il leur a fallu du temps pour sortir de ça, «*on était sous emprise*», assène Camille. Si le président de l'université Éric Carpano affirme ne pas avoir été informé de l'ensemble de ces plaintes, il nous mentionne néanmoins avoir retiré à Élodie Marquet ses fonctions de vice-présidente étudiante. La décision doit être soumise à un vote formel le 24 mai prochain. ■

*Le prénom a été modifié.

Aurélia, 19 ans, a fini par quitter La Corpo, mais aussi l'université, car ses notes ont chuté. Elle travaille aujourd'hui dans un fast-food au centre commercial de la Part-Dieu (Lyon 3^e).

